

Toulouse SE TRANSFORME AVEC VOUS

La gare se modernise
pour bouger + loin

Projet de
Pôle d'Échanges
Multimodal

BILAN DE LA
CONCERTATION

du 30 janvier
au 29 mars 2018



crédit : pixagon - image non contractuelle



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1. Introduction générale | 4 |
| 2. Le projet de création du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Toulouse-Matabiau | 7 |
| 3. Déroulement et modalités de la concertation..... | 11 |
| 4. Synthèse des expressions du public | 30 |
| 5. Analyses des observations exprimées..... | 35 |
| 6. Perspectives | 48 |





1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Toulouse EuroSudOuest : Un projet d'envergure métropolitaine à la dimension partenariale

Toulouse EuroSudOuest est un grand projet de mobilité et urbain autour de la gare de Toulouse-Matabiau qui vise à former une centralité de première importance au cœur de la capitale d'Occitanie. Toulouse EuroSudOuest répond à deux ambitions complémentaires :

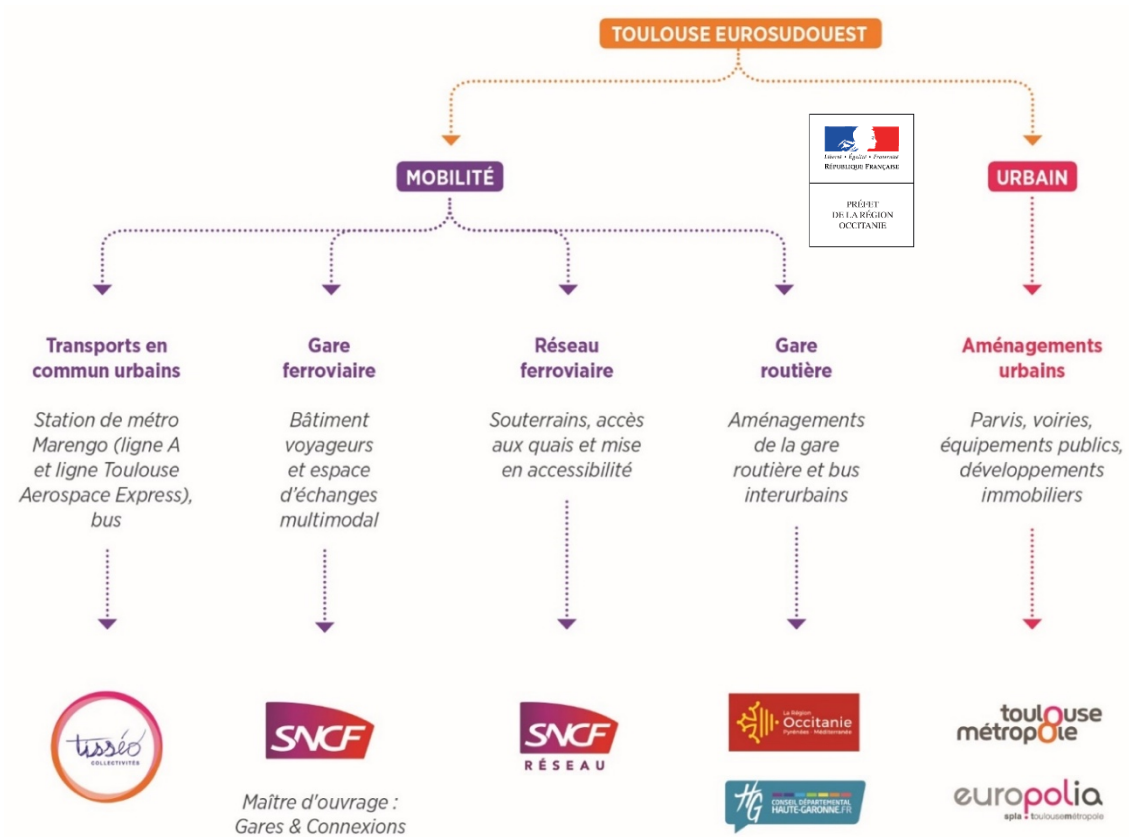
- moderniser et agrandir la gare de Toulouse-Matabiau ;
- donner une nouvelle dimension au centre-ville de Toulouse.

Le projet de mobilité vise à transformer la gare de Toulouse-Matabiau en un grand Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), afin de connecter le cœur de la métropole à tous les modes de transport. La gare sera ouverte sur la ville et les quartiers voisins. Plus pratique et embellie, elle accueillera de nouveaux services et équipements, au bénéfice des voyageurs et des riverains. Grâce à l'extension du bâtiment voyageur côté Marengo, la gare s'affirme comme une centralité métropolitaine majeure.

Le projet urbain vise à étendre le centre-ville au-delà du canal du Midi, afin d'intégrer dans un grand cœur de métropole les quartiers voisins de la gare de Toulouse-Matabiau. Ceux-ci bénéficieront de l'amélioration des liaisons inter-quartiers, ainsi que de la création de nouveaux logements, services, espaces verts, commerces et bureaux.

Toulouse EuroSudOuest réunit dans un partenariat ces deux volets, mobilité et urbain. Réunis depuis 2009 par une convention d'études, l'État, SNCF, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole poursuivent leur partenariat dans le cadre d'un Projet d'Intérêt Majeur (PIM) qui sera signé en 2019. Le PIM fournira un cadre juridique et opérationnel adapté au pilotage de Toulouse EuroSudOuest.





Le partenariat Toulouse EuroSudOuest

Rappel des précédentes étapes de concertation

Au printemps 2016, la concertation sur le Plan Guide Urbain, portée par Toulouse Métropole et Europolia, Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) de Toulouse Métropole, présentait les fondamentaux du projet urbain et a permis de créer une opération d'aménagement sur un périmètre de 135 hectares. Au printemps 2017, c'est la modernisation du nœud ferroviaire toulousain qui a été soumise à concertation du public par SNCF Réseau.



Les étapes de Toulouse EuroSudOuest





La concertation volontaire

Toulouse EuroSudOuest se construit depuis ses débuts avec les riverains et les acteurs du territoire. Depuis 2012, riverains, propriétaires, représentants associatifs, du monde économique, de l'immobilier et du commerce sont informés et concertés dans le cadre d'ateliers de travail et d'instances de participation dans les quartiers (Commissions de quartier, bureaux de quartier, etc.). Tous les comptes-rendus des rencontres organisées dans le cadre de la concertation continue sur le projet Toulouse EuroSudOuest sont disponibles sur le site du projet www.toulouse-eurosudouest.eu.

Du 29 janvier au 30 mars 2018 : une nouvelle étape de concertation

Afin de mettre en lumière la complémentarité des projets de transport et d'urbanisme développés dans le cadre de Toulouse EuroSudOuest, SNCF Gares & Connexions, Toulouse Métropole et Europolia ont décidé de mener conjointement cette nouvelle étape de concertation. Ce choix s'inscrit en cohérence avec la dynamique partenariale nouée dès la phase d'études de Toulouse EuroSudOuest.

Les deux objets soumis à la concertation étaient :

- le projet d'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo au sein du futur Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), piloté par SNCF Gares & Connexions ;
- le projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), piloté par Europolia pour le compte de Toulouse Métropole, qui concrétisera les futurs aménagements dans les quartiers voisins de la gare : logements, commerces, bureaux, équipements publics, espaces publics et espaces verts.

Les concertations concernant le PEM et la ZAC Toulouse EuroSudOuest se sont déroulées conjointement, du 30 janvier au 29 mars 2018, dans une logique de mutualisation des dispositifs d'information et de participation pour une meilleure lisibilité du projet par le public.

Afin de faciliter la compréhension des deux volets soumis à la concertation et de veiller à la cohérence d'ensemble des deux concertations, un dispositif de concertation commun a été déployé. Des outils ont été mis à disposition du public pour permettre l'information et la participation de chacun.

Bien que complémentaires, les deux concertations font toutefois l'objet de deux bilans distincts : l'un dédié au projet de PEM, porté par SNCF Gares & Connexions, l'autre dédié au projet de création de ZAC, porté par Toulouse Métropole et Europolia.

Le présent bilan de concertation porte uniquement sur le projet d'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo au sein du futur PEM.





2. LE PROJET DE CRÉATION DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Qu'est-ce qu'un Pôle d'Échanges Multimodal ?

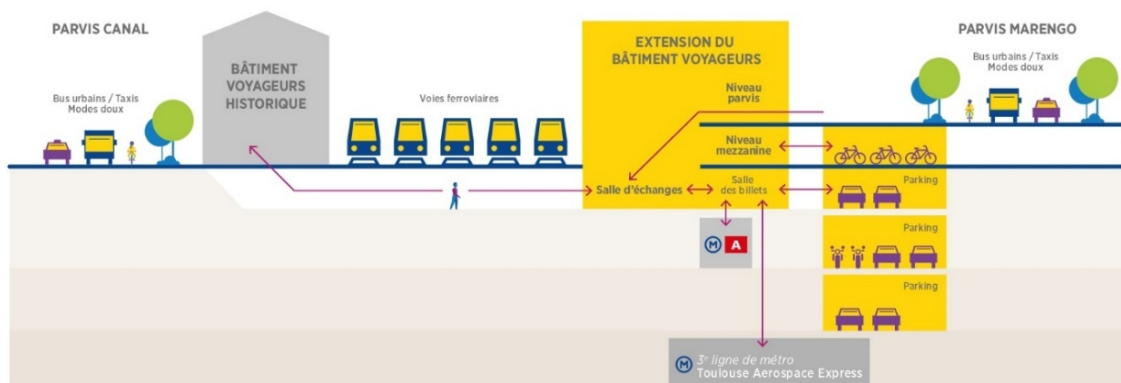
Un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) vise à faciliter et à multiplier les possibilités de déplacement en connectant en un lieu unique tous les modes de transport. À Toulouse, le futur PEM, d'un périmètre de 20 hectares, sera l'épicentre d'un programme ambitieux de modernisation des transports, mais aussi de recomposition des abords de la gare.

Par la réalisation d'une extension du bâtiment voyageurs côté Marengo, le projet de PEM a pour objectif de donner une nouvelle dimension à la gare de Toulouse-Matabiau. Le PEM comprendra plusieurs composantes majeures : quatre parvis (Canal, Marengo, Périole et Lyon), une gare ferroviaire, une gare routière et une station de métro.

Les grands principes d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal

Étendre le bâtiment voyageurs côté Marengo

La pièce maîtresse du PEM consiste en la réalisation d'un nouvel espace voyageurs côté Marengo. Pensés en complémentarité, les aménagements des espaces assureront la continuité entre les deux espaces voyageurs. Le bâtiment voyageurs historique, entièrement réaménagé, trouvera toute sa place dans le futur PEM en demeurant l'accès privilégié pour les piétons et les modes doux depuis le centre-ville. Relié par les souterrains sous les voies à son extension côté Marengo, le bâtiment voyageurs s'ouvrira à l'est sur les quartiers alentours et permettra de connecter de nombreux flux de transports en commun via des espaces extérieurs fonctionnels entièrement réaménagés.



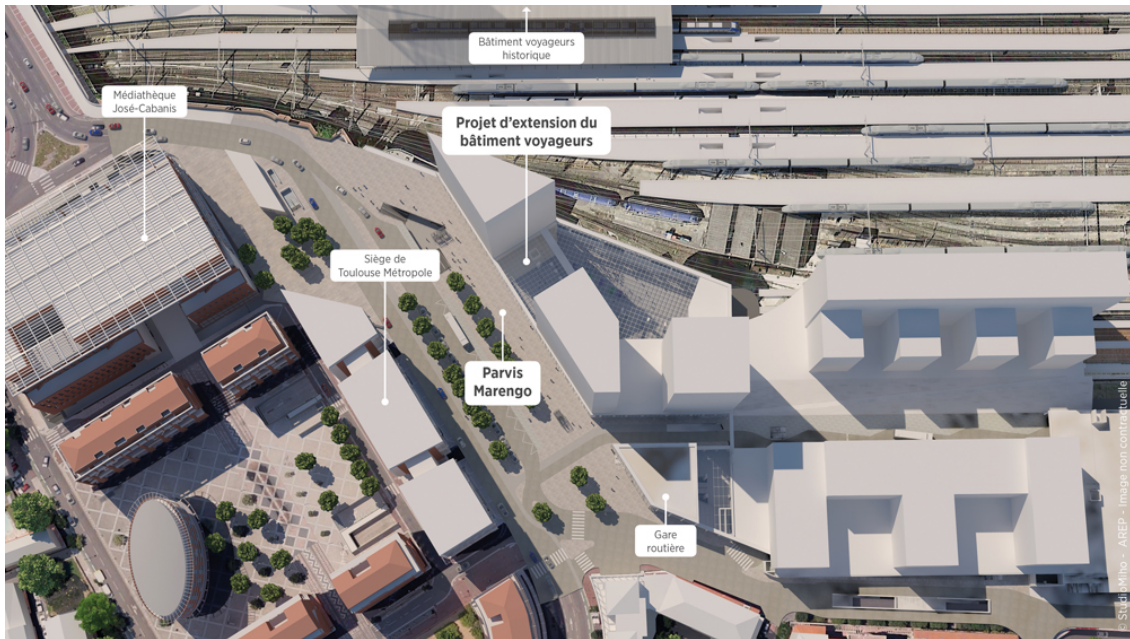
Coupe schématique de la gare de Toulouse-Matabiau : le bâtiment voyageurs historique et sa future extension côté Marengo





Tirer parti de la libération de plusieurs emprises ferroviaires situées à proximité immédiate de la gare

Jusqu'ici occupés par des locaux techniques et la direction régionale de SNCF, les espaces aujourd'hui situés le long de la rue de Périole seront mis à profit pour accueillir les voyageurs et créer le futur parvis Marengo. Le projet capitalise sur des emprises, aujourd'hui non accessibles au grand public, pour améliorer l'accueil des voyageurs et développer de nouveaux services.



Hypothèse d'aménagement du parvis Marengo à l'horizon 2026

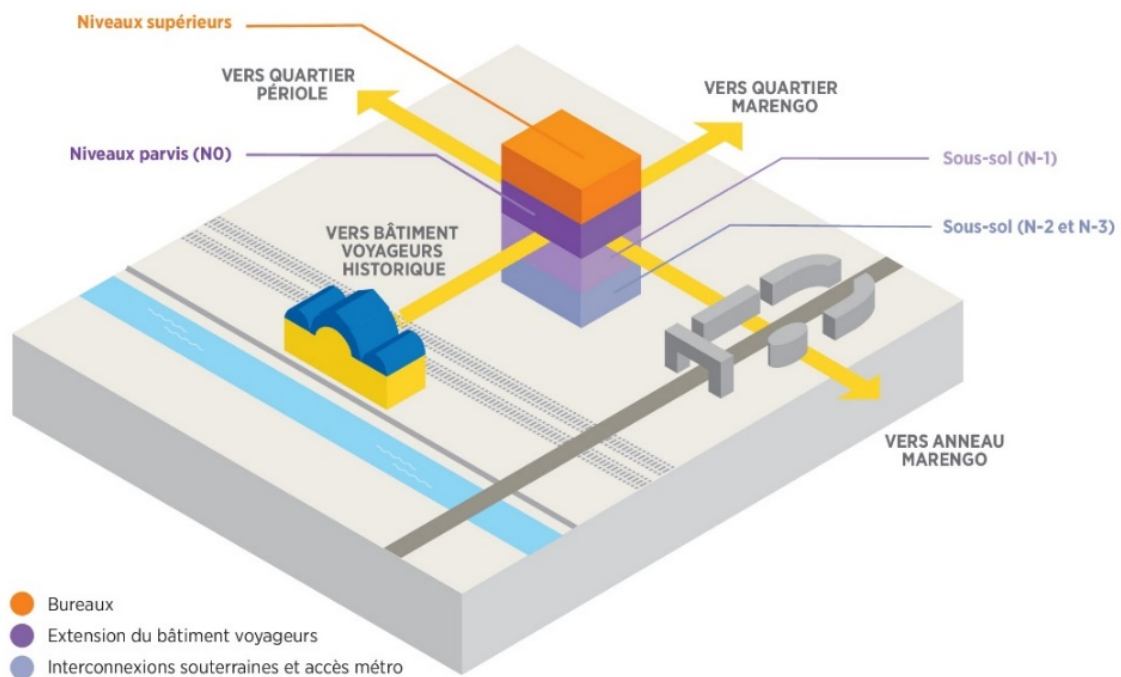




Optimiser l'espace avec un double fonctionnement : vertical et horizontal

Deux notions clés guident l'aménagement de l'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo :

- **Verticalité**, parce que chacun des niveaux de l'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo assurera une fonction spécifique : du stationnement aux activités tertiaires, en passant par la répartition des flux d'usagers et de voyageurs, notamment vers les lignes de métro.
- **Horizontalité**, parce que le parvis Marengo donnera en surface un accès aux bus, taxis, voies piétonnes et cyclables, mais aussi aux lignes de métro A et Toulouse Aerospace Express.



Représentation schématique du double fonctionnement vertical et horizontal de l'extension du bâtiment voyageurs





La concertation : une étape clé pour le projet de Pôle d'Échanges Multimodal

Dans le cadre de Toulouse EuroSudOuest, la concertation, organisée au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme et pilotée par SNCF Gares & Connexions, a permis d'informer le public sur l'objet du PEM, son périmètre et le contenu de ses aménagements. Elle a également été l'occasion de recueillir les avis du public et de présenter le projet urbain dans lequel il s'intègre.



*Les étapes de création du Pôle d'Échanges Multimodal
(vision prévisionnelle au stade actuel d'étude du projet)*

La concertation sur ce projet se poursuivra avec l'organisation d'une enquête publique fin 2018 – début 2019.

Le maître d'ouvrage du Pôle d'Échanges Multimodal

Les différentes composantes d'un PEM nécessitent l'intervention de plusieurs maîtres d'ouvrage. SNCF Gares & Connexions, en charge des 3 000 gares du réseau ferroviaire français, est le maître d'ouvrage qui assure le pilotage global de ce projet. À ce titre, il assure la cohérence des différents aménagements afin de permettre la bonne insertion urbaine et le bon fonctionnement du PEM. SNCF Gares & Connexions est également en charge de la réalisation de l'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo.

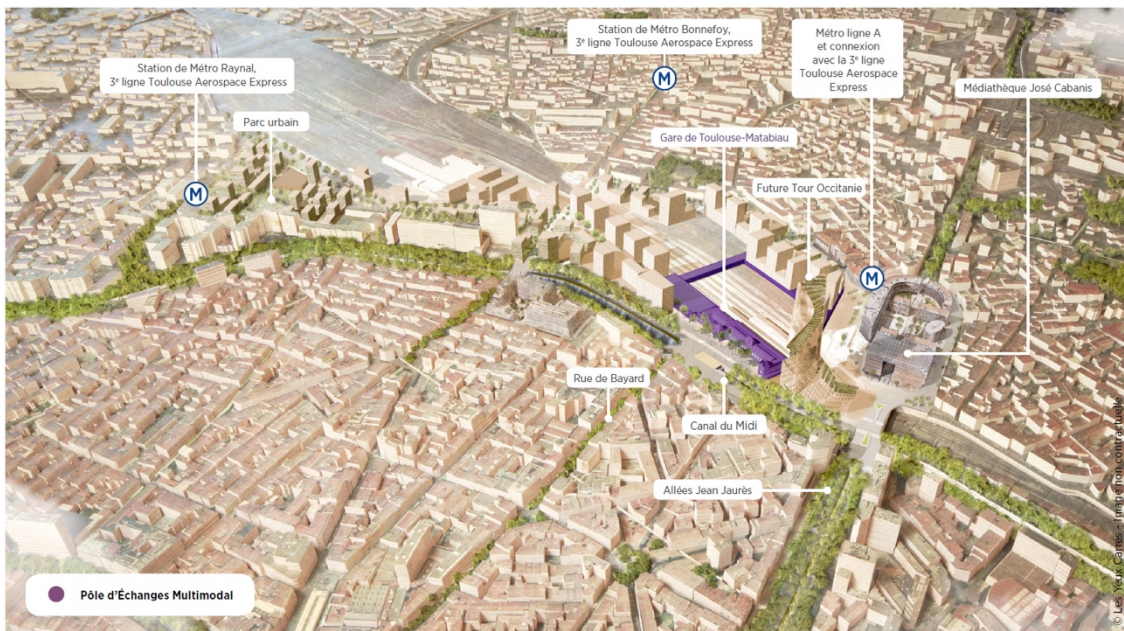




3. DÉROULEMENT ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Le périmètre géographique de la concertation sur le Pôle d'Échanges Multimodal

Le périmètre de cette nouvelle étape de concertation était celui du PEM, soit 20 hectares, au sein de l'opération d'aménagement qui correspond au périmètre du Plan Guide Urbain et du Projet d'Intérêt Majeur (PIM).



Le Pôle d'Échanges Multimodal et les quartiers environnants

Le périmètre thématique de la concertation sur le Pôle d'Échanges Multimodal

Au titre de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, la concertation volontaire sur le projet de Pôle d'Échanges Multimodal portait principalement sur les éléments suivants :

- Le nouvel espace voyageurs ;
- L'aménagement du parvis Marengo.





Les cibles de la concertation sur le Pôle d'Échanges Multimodal

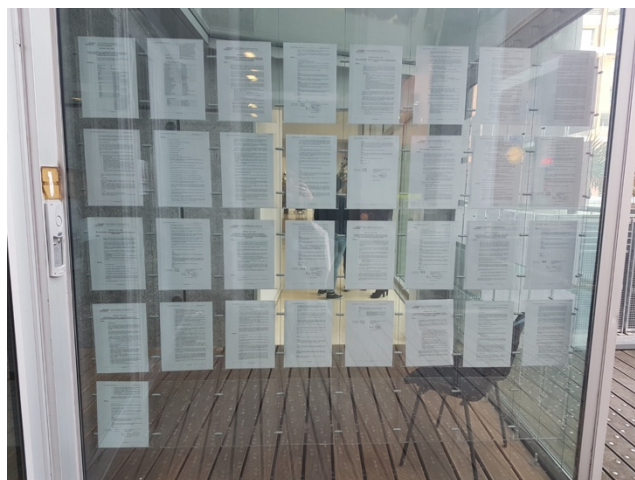
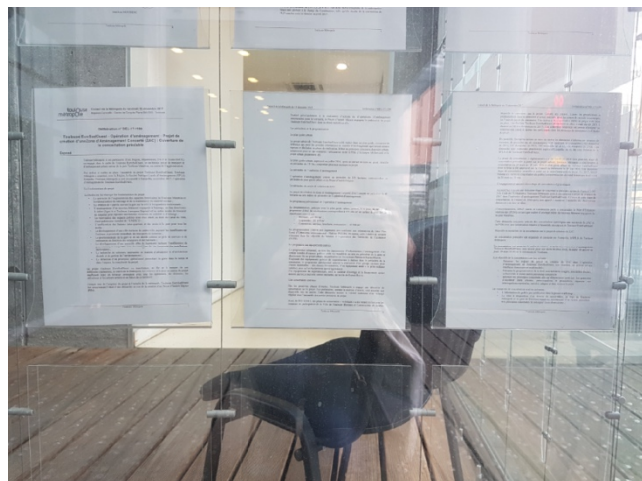
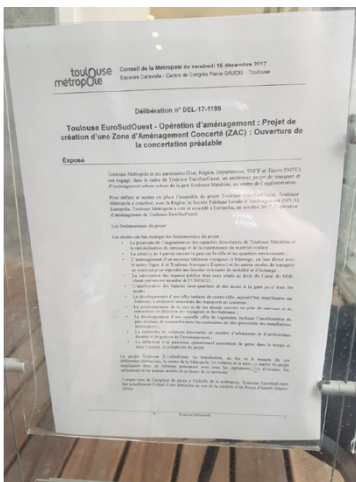
Les personnes concernées par la concertation sur le PEM étaient :

- Les habitants de la métropole toulousaine, et notamment des quartiers voisins de la gare ;
- Les usagers de la gare (quotidiens ou occasionnels) ;
- Les associations locales ;
- Les commerçants et restaurateurs ;
- Les porteurs de projet actuels et futurs.

Le dispositif d'annonce de la concertation

Délibération

La délibération du Conseil de la Métropole du 15 décembre 2017 a été affichée dans les locaux de Toulouse Métropole.



Affichage de la délibération au siège de Toulouse Métropole





Affiches de la concertation

Deux affiches d'annonce de la concertation, en 30 exemplaires chacune, étaient affichées en gare de Toulouse-Matabiau et dans les équipements publics de Toulouse. Une première affiche annonçait les deux concertations sur le projet de ZAC et de PEM. Une autre annonçait la concertation uniquement sur le projet de PEM.



Affiches de la concertation en gare de Toulouse-Matabiau





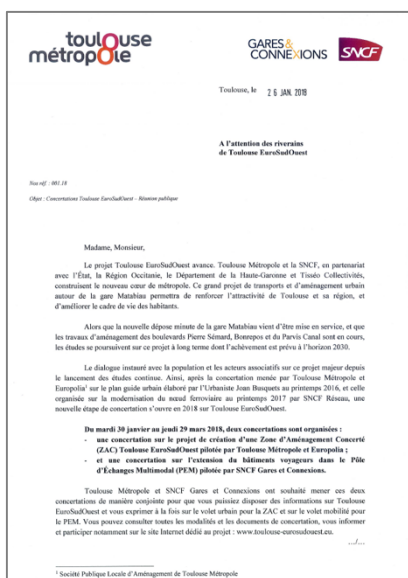
Plaquette d'information

Une plaquette d'information relative au projet de PEM a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre du projet, en 5 500 exemplaires, le lundi 29 et le mardi 30 janvier 2018. Elle était accompagnée d'un courrier d'annonce de la concertation co-signé par le Président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, et le Directeur Général de SNCF Gares & Connexions, Patrick Ropert.

La plaquette d'information sur le projet de PEM était également mise à disposition dans les deux lieux de la concertation, les cinq lieux d'information et lors de la réunion publique du 13 mars 2018.



Plaquettes d'information disposées en gare de Toulouse-Matabiau et au Capitole



Courrier d'invitation adressé aux riverains





Le dispositif d'information

Un dispositif commun d'information et de participation a été déployé pour les projets de ZAC et de PEM. Ce dispositif composé de quatre panneaux, présentait le projet Toulouse EuroSudOuest dans sa globalité, les deux projets de ZAC et de PEM ainsi que les modalités de la concertation.

Dossier de concertation

Le dossier de concertation relatif au projet de PEM a été mis à disposition du public en gare de Toulouse-Matabiau, au siège de Toulouse Métropole, ainsi que sur le site Internet du projet Toulouse EuroSudOuest (www.toulouse-eurosudouest.eu/). Imprimé en 150 exemplaires, ce dossier présentait en détail le projet de PEM.

Il était organisé dans les deux lieux de la concertation suivants :

- Gare de Toulouse-Matabiau, 64 boulevard Pierre Sémard, à Toulouse ;
- Siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc, à Toulouse.

Un présentoir accueillait les registres d'expression et les dossiers de concertation. Tous ces éléments de présentation étaient consultables en gare de Toulouse-Matabiau et sur le site Internet de SNCF Gares & Connexions à l'adresse suivante :

www.gares-sncf.com/fr/gare/frxyt/toulouse-matabiau/actualite/16877/concertation-prealable-du-30-janvier-au-29-mars-2018-projet-pole-dechanges-multimodal-toulouse.





Dispositif de concertation sur le Pôle d'Échanges Multimodal en gare de Toulouse-Matabiau

Une exposition composée de l'exposition commune et de trois panneaux supplémentaires, présentait en détail le projet de PEM. Cette exposition était complétée par les registres de la concertation.



Dispositif de concertation déployé en gare de Toulouse-Matabiau

Dispositif de concertation sur le Pôle d'Échanges Multimodal au siège de Toulouse Métropole

Une exposition composée de l'exposition commune et complétée par les registres de la concertation, présentait en détail le projet de PEM.



Dispositif de concertation déployé au siège de Toulouse Métropole





Cinq autres lieux d'information accueillent l'exposition commune sur les projets de ZAC et de PEM et les plaquettes d'information :

- Mairie de Toulouse, Place du Capitole, à Toulouse ;
- Maison de la Citoyenneté Centre, 5 rue Paul Mériel, à Toulouse ;
- Espace Bonnefoy, 4 rue du Faubourg Bonnefoy, à Toulouse ;
- Maison de la Citoyenneté Nord, 4 Place du Marché aux cochons, à Toulouse ;
- Maison de la Citoyenneté Est, 8 bis avenue du Parc, à Toulouse.



Exposition de poche (au format A3) installée à la mairie de Toulouse



Exposition installée à l'Espace Bonnefoy



Exposition installée à la Maison de la Citoyenneté Est





Exposition de poche (au format A3) installée à la Maison de la Citoyenneté Centre



Exposition installée à la Maison de la Citoyenneté Nord





Site Internet Toulouse EuroSudOuest

Le site Internet, www.toulouse-eurosudouest.eu, outil pérenne dédié au projet Toulouse EuroSudOuest, a été actualisé pour permettre de s'informer en détail sur le projet de PEM. Les documents clés sur le projet y étaient et y sont toujours téléchargeables.

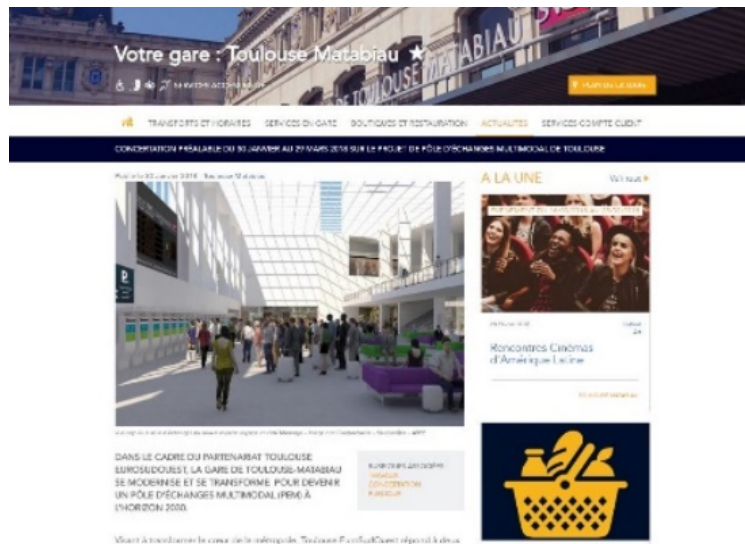
Captures d'écran de différentes pages du site www.toulouse-eurosudouest.eu





Page Toulouse-Matabiau sur le site SNCF Gares & Connexions

Une partie de la page relative à la gare de Toulouse-Matabiau, sur le site de SNCF Gares & Connexions, a été dédiée à la concertation (www.gares-sncf.com/fr/gare/frxyt/toulouse-matabiau/actualite/16877/concertation-prealable-du-30-janvier-au-29-mars-2018-projet-pole-dechanges-multimodal-toulouse). Partageant les éléments clés du projet et quelques visuels, cette page renvoyait également vers le site projet Toulouse EuroSudOuest.



Capture d'écran de dédiée à la concertation sur le projet de PEM sur le site www.gares-sncf.com

Dossier de présentation générale

Un dossier de présentation générale du projet Toulouse EuroSudOuest a été imprimé en 150 exemplaires et était consultable au siège de Toulouse Métropole, en gare de Toulouse-Matabiau. Il est toujours consultable sur le site Internet du projet Toulouse EuroSudOuest (www.toulouse-eurosudouest.eu).

Film de présentation du projet

Une vidéo en motion-design de deux minutes présentait le projet Toulouse EuroSudOuest dans sa globalité. Elle est toujours disponible sur le site du projet (www.toulouse-eurosudouest.eu) et a été diffusée lors de la réunion publique du 13 mars 2018.

Vidéo 3D : immersion dans le PEM

Une vidéo 3D, de 3 minutes 30, présentait le projet de PEM. Elle est toujours consultable sur le site (www.toulouse-eurosudouest.eu) et sur le compte YouTube de SNCF Gares & Connexions (www.youtube.com/user/GaresConnexions).

Sur YouTube, la vidéo a été visionnée 6 948 fois. La vidéo a enregistré 34 likes et 1 dislike. Sur Facebook, la vidéo a été visionnée près de 5 000 fois et a enregistré 84 likes et 68 partages. Avec près de 12 000 visionnages durant la période, la vidéo a constitué un outil important du dispositif d'information de la démarche.



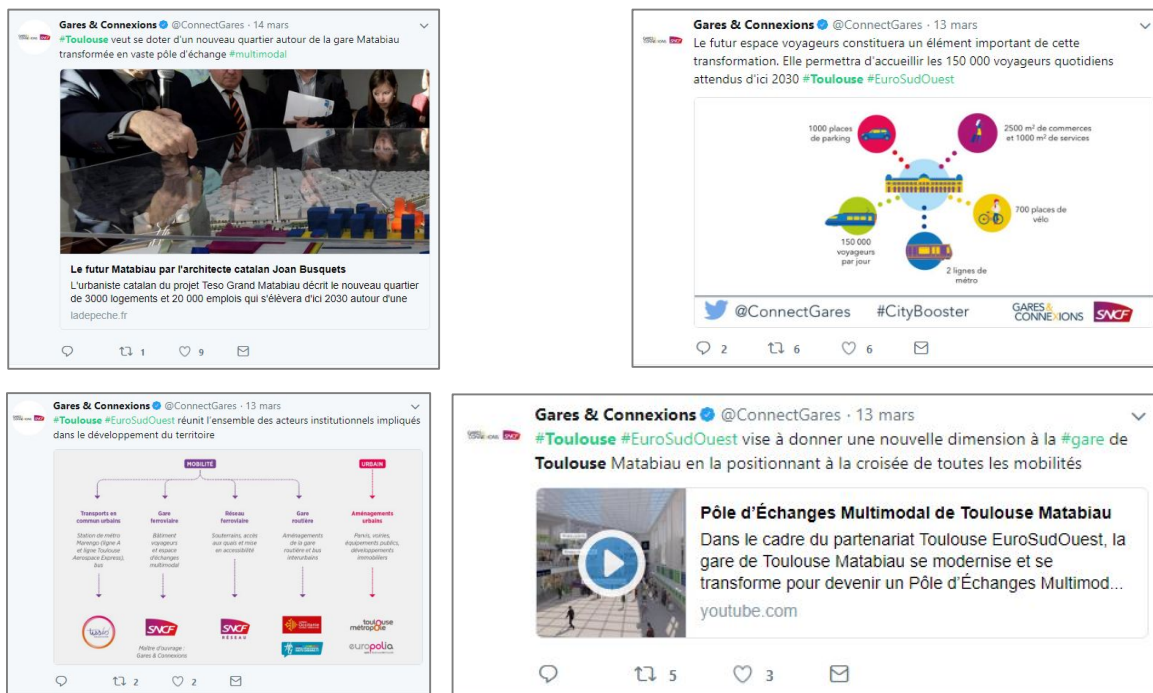


Réseaux sociaux de SNCF Gares & Connexions

Trois des comptes réseaux sociaux de SNCF Gares & Connexions, à savoir les pages Facebook *Gares & Connexions* et *Gare de Toulouse-Matabiau* et le compte Twitter *Gares & Connexions*, ont relayé l'information sur le projet Toulouse EuroSudOuest, l'organisation de la concertation et la tenue de la réunion publique. Au total, ces comptes ont posté à 9 reprises des contenus relatifs à la concertation durant la période.



Relais du projet et de la concertation sur les pages Facebook de SNCF Gares & Connexions



Relais du projet et de la concertation sur le compte Twitter de SNCF Gares & Connexions





Conférence de presse

Un dossier de presse présentant le projet a été réalisé à destination de la presse locale et régionale. Une conférence de presse, en présence des partenaires du projet, s'est déroulée le mardi 13 mars 2018, à 17h00, aux Espaces Vanel : l'occasion de présenter le projet autour de la maquette actualisée du projet Toulouse EuroSudOuest.

Les partenaires en présence étaient :

- Annette LAIGNEAU, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de l'urbanisme et des grands projets ;
- Jean-François COLOMBET, Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;
- Benoît BRUNOT, Directeur du Développement et des Projets SNCF Gares & Connexions ;
- Dominique LÉCLUSE, Directeur de projets nationaux SNCF Gares & Connexions ;
- Nadia PELLEFIGUE, Vice-présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée en charge du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur ;
- Pascal BOUREAU, Conseiller départemental de la Haute-Garonne ;
- Pierre BOUTIER, Directeur territorial SNCF Réseau Occitanie ;
- Jacques RASCOL, Directeur régional SNCF Mobilités ;
- Jean-Michel LATTES, Président de Tisséo Collectivités.

Étaient également présents :

- Joan BUSQUETS, Architecte Urbaniste Concepteur du Plan Guide Urbain Toulouse EuroSudOuest ;
- Alain GARÈS, Directeur général d'Europolia Société Publique Locale d'Aménagement.



Dossier de presse du 13 mars 2018





Conférence de presse du 13 mars 2018

Le dispositif de participation

Site Internet

Le site Internet (www.toulouse-eurosudouest.eu) a permis aux internautes de déposer des contributions via un formulaire en ligne.

Adresse mail dédiée à la concertation commune

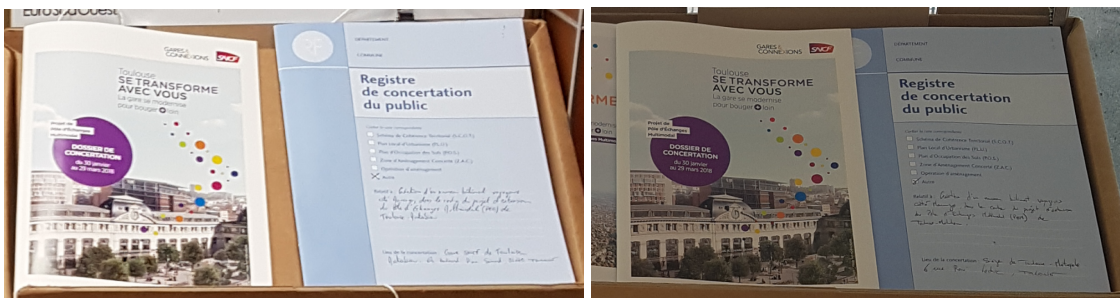
Les participants pouvaient également envoyer leurs avis via une adresse mail dédiée : concertation@toulouse-eurosudouest.fr.

Adresse mail dédiée à la concertation sur le Pôle d'Échanges Multimodal

Le temps de la concertation, SNCF Gares & Connexions a mis à disposition des participants une adresse mail dédiée spécifique au projet de PEM : concertation-pem-toulouse@gares-sncf.com.

Registres papiers

Le registre de concertation sur le projet de PEM était accessible au siège de Toulouse Métropole et en gare de Toulouse-Matabiau, aux côtés du dossier de concertation.



Registre de concertation sur le projet de PEM
en gare de Toulouse-Matabiau et au siège de Toulouse Métropole





Réunion publique

Dispositif d'invitation et d'annonce

- Insertions presse

Des insertions dans la presse papier locale, présentant les deux volets soumis à la concertation et annonçant la tenue d'une réunion publique le mardi 13 mars 2018, ont été diffusées dans les journaux *20 minutes*, *Côté Toulouse* et *La Voix du Midi*.



Annonces presse parues dans *20 minutes*, le lundi 5 mars 2018 ; *Côté Toulouse*, du 8 au 14 mars ; et *La Voix du Midi*, le jeudi 8 mars 2018

- Bannières web

Des habillages web, renvoyant vers le site du projet et annonçant la tenue d'une réunion publique le mardi 13 mars 2018, ont été déployés sur les sites *actutoulouse.fr*, et *touleco.fr* du 5 au 9 mars 2018 et dans la newsletter de *La Tribune* du 23 février 2018.



Bannières web sur la page Internet *touleco.fr* et *actutoulouse.fr*, du 5 au 9 mars 2018, et sur la newsletter de *la Tribune* du 23 février 2018

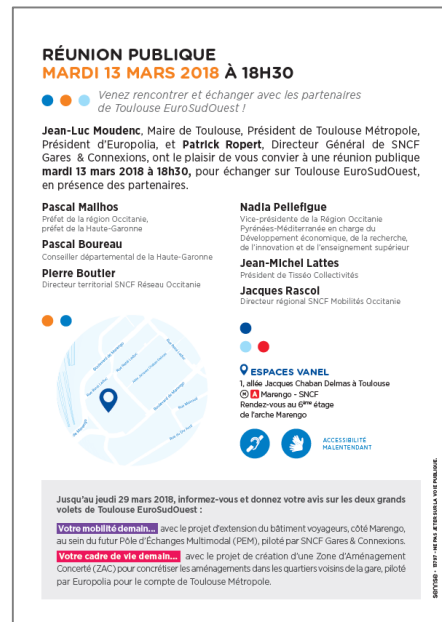




- Flyers d'invitation grand public

1 500 flyers d'invitation à la réunion publique du 13 mars 2018 ont été tractés en gare de Toulouse-Matabiau le jeudi 8 mars 2018.

1 500 flyers supplémentaires ont été mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole et en gare de Toulouse-Matabiau, ainsi que dans les cinq lieux d'exposition à partir du 8 mars 2018.



Flyer d'invitation



Distribution du flyer d'invitation à la réunion publique, jeudi 8 mars 2018, en gare de Toulouse-Matabiau





- Mail d'invitation aux institutionnels

Un mail d'invitation a été envoyé aux institutionnels une semaine avant la réunion publique.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation, menée du 30 janvier au 29 mars 2018, sur Toulouse EuroSudOuest, les partenaires du projet ont le plaisir de vous convier à une réunion publique **mardi 13 mars 2018, à 18h30**. L'occasion d'échanger sur les volets urbain et mobilité du projet du cœur de la métropole.

Seront présents lors de cette réunion :

- **Jean-Luc Moudenc**, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, Président d'Europolia
- **Patrick Ropert**, Directeur Général de SNCF Gares & Connexions
- **Pascal Mailhos**, Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne
- **Nadia Pellefigue**, Vice-présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée en charge du Développement économique, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur
- **Pascal Bourreau**, Conseiller départemental de la Haute-Garonne
- **Pierre Boutier**, Directeur territorial SNCF Réseau Occitanie
- **Jacques Bascol**, Directeur régional SNCF Mobilités
- **Jean-Michel Lattes**, Président de Tisséo Collectivités

La réunion aura lieu aux Espaces Vanel
1, allée Jacques Chaban Delmas, à Toulouse
Rendez-vous au 6^{ème} étage de l'arche Marengo
Métro Ligne A
Arrêt : Marengo-SNCF

ACCESSIBILITÉ
MALENTENDANT

Pour participer, merci de confirmer votre présence avant le vendredi 9 mars 2018 à l'adresse suivante : europolia@europolia.fr

Pour plus d'information, rendez-vous sur toulouse-eurosudouest.eu

Les partenaires de Toulouse EuroSudOuest

Mail d'invitation envoyé aux institutionnels

Déroulé

La réunion publique a été organisée le mardi 13 mars, à 18h30, aux Espaces Vanel, à Toulouse, en présence de l'ensemble des partenaires du projet et de l'Architecte-Urbaniste Joan Busquets, concepteur du plan guide urbain. Environ 400 personnes sont venues participer à ce temps fort de la concertation.

Les intervenants en tribune étaient :

- Jean-Luc MOUDENC, Président de Toulouse Métropole ;
- Benoît BRUNOT, Directeur du Développement et des Projets SNCF Gares & Connexions ;
- Dominique LÉCLUSE, Directeur de projets nationaux SNCF Gares & Connexions ;
- Alain GARÈS, Directeur général d'Europolia Société Publique Locale d'Aménagement ;
- Joan BUSQUETS, Architecte Urbaniste Concepteur du Plan Guide Urbain Toulouse EuroSudOuest.

La plaquette d'information sur le projet de PEM était disposée sur chaque chaise.

Pour les personnes malentendantes, la réunion a été entièrement traduite en direct en langue des signes par deux traducteurs qui se relayaient.





La réunion publique a été menée jusqu'au bout, malgré de nombreuses invectives de la part d'un groupe d'une vingtaine d'opposants au projet, notamment durant la première partie de la réunion. Certains auditeurs ont quitté la salle avant la fin car la présentation en tribune devenait difficilement audible. Le groupe d'opposants a néanmoins quitté les lieux de son plein gré au bout d'une heure, laissant place à un temps d'échanges avec la salle plus serein.



Réunion publique du mardi 13 mars 2018, aux Espaces Vanel, à Toulouse

Dispositif de participation

Lors de la réunion publique du 13 mars 2018, des formulaires de contribution ont été mis à disposition des participants afin qu'ils y notent leurs remarques, questions et suggestions. Au total, 32 formulaires ont été renseignés et déposés dans l'urne prévue à cet effet.

The image shows two versions of a contribution form. The left version is the front cover, featuring the title 'Toulouse SE TRANSFORME AVEC VOUS' and the slogan 'Exprimez-vous!'. It also mentions 'DEUX CONCERTATIONS du 30 janvier au 29 mars 2018' and 'Plus d'infos toulouse-eurosudouest.fr'. The right version shows the back of the form, with sections for 'VOTRE AVIS, VOS OBSERVATIONS', 'MA CONTRIBUTION CONCERNE' (with checkboxes for 'ZAC Traversée EuroSudouest' and 'Pôle d'Echanges Multimodal'), and 'JE SOUHAITE LAISSER MES COORDONNÉES' (with fields for Name, Address, and Postal code).

Formulaire de contribution

Durant le temps d'échanges entre la salle et la tribune, 11 questions ont été posées par les participants. La tribune a répondu à chacune d'elles. Le compte-rendu de la réunion publique se trouve en annexe du présent bilan.





Ateliers

Dans le cadre des Ateliers Toulouse EuroSudOuest, mis en place depuis 2013, deux Ateliers ont été organisés le lundi 12 février et le lundi 5 mars 2018, au siège de Toulouse Métropole, pour présenter le projet de PEM dans le détail et échanger avec les représentants de riverains, de commerçants, d'acteurs de la vie locale et de professionnels de l'aménagement.

La présentation et le compte-rendu des ateliers est disponible sur le site du projet à la page « Les Ateliers » (www.toulouse-eurosudouest.eu/les-ateliers.html).



Atelier PEM – 12 février 2018



Atelier PEM – 5 mars 2018





Réunions avec les professionnels

Deux réunions sur le projet Toulouse EuroSudOuest se sont tenues le mardi 30 janvier 2018, avec le personnel du groupe SNCF, à la Direction régionale SNCF, à Toulouse, et le mardi 6 février 2018, avec le personnel de Toulouse Métropole, à la Médiathèque José Cabanis, à Toulouse.

Ces deux réunions ont eu lieu au moment de la pause déjeuner. Elles ont été l'occasion d'échanger directement avec les acteurs partenaires qui travaillent au quotidien sur le périmètre du projet.



Réunions avec le personnel de Toulouse Métropole (6 février 2018) à gauche et du groupe SNCF (30 janvier 2018) à droite

Focus sur les retombées de la concertation dans la presse

La concertation a donné lieu à **54 articles** dans la presse locale : La Lettre M, 20 minutes, ToulÉco, Construction Cayola, À Toulouse, Actu Toulouse, UCQ Toulouse, Côté Toulouse, La Dépêche, CNEWS...



Articles parus dans La lettre M (16/01/2018), Construction Cayola (02/02/2018) et 20 minutes (04/02/2018)





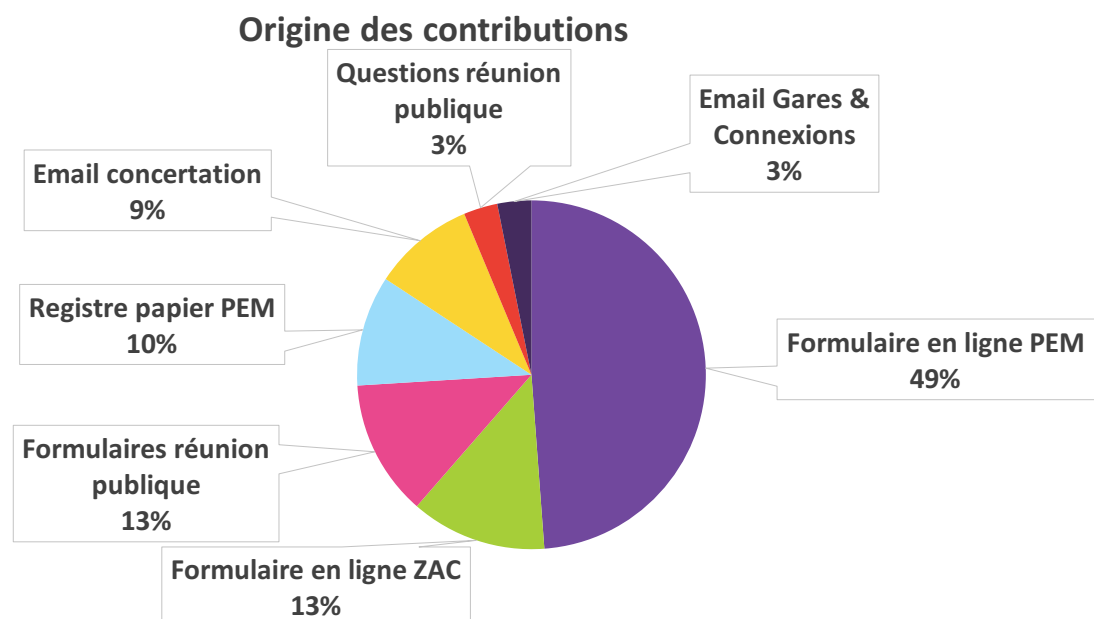
4. SYNTHÈSE DES EXPRESSIONS DU PUBLIC

Vue d'ensemble de la concertation sur le projet de PEM

Chiffres clés

Du mardi 30 janvier au jeudi 29 mars 2018, le dispositif de concertation a permis de recueillir 127 contributions sur le projet de PEM.

- 78 internautes se sont exprimés à partir du formulaire en ligne sur le site Internet www.toulouse-eurosudouest.eu (62 avis à partir du formulaire PEM, 16 avis à partir du formulaire ZAC).
- 16 des 32 formulaires remplis lors de la réunion publique du 13 mars 2018 sont relatifs au projet de PEM.
- 13 contributions ont été consignées dans les registres de concertation sur le projet de PEM disponibles au siège de Toulouse Métropole et en gare de Toulouse-Matabiau.
- 12 internautes ont donné leur avis via l'adresse mail dédiée concertation@toulouse-eurosudouest.fr.
- 4 des 11 questions et observations retranscrites lors de la réunion publique du mardi 13 mars 2018 concernent le projet de PEM.
- 4 mails ont été envoyés à l'adresse mail concertation-pem-toulouse@gares-sncf.com.





Synthèse quantitative des thématiques abordées sur le projet de Pôle d'Échanges Multimodal

Une contribution sur le projet de PEM peut faire référence à plusieurs thèmes. Le tableau ci-dessous recense le nombre de fois où chaque thème est évoqué.

Il est à noter que certaines contributions pouvaient être rédigées de façon identique mais provenir d'acteurs différents. Elles ont toutefois été toutes comptabilisées.

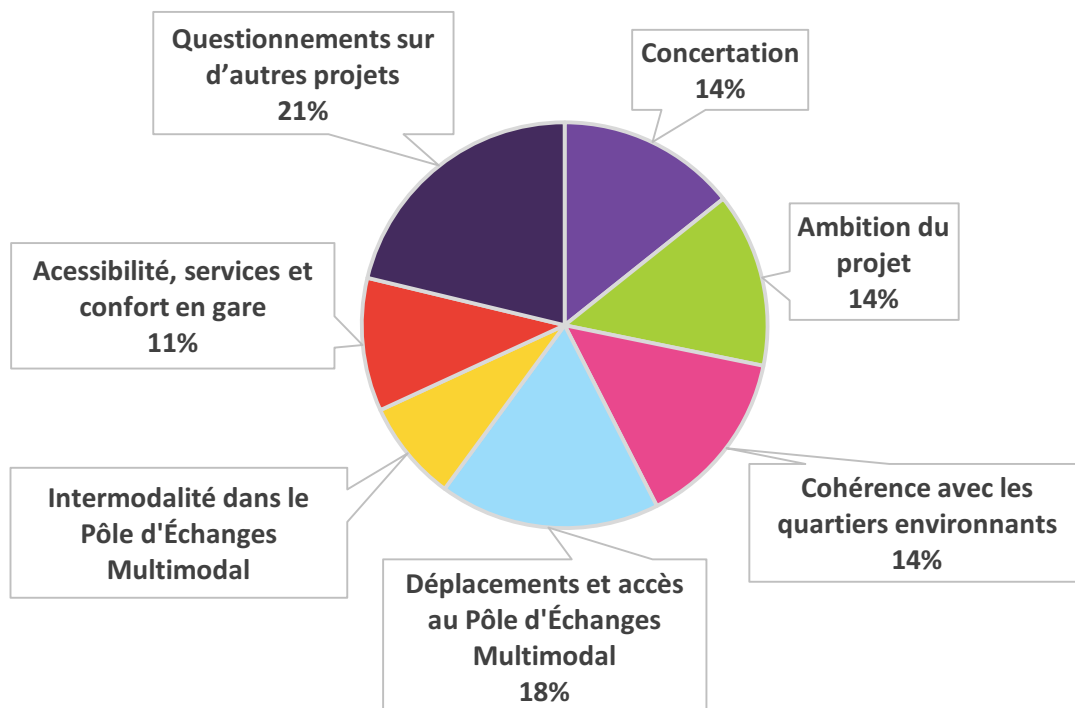
| Thème | Nombre de fois où le thème est évoqué | Pourcentage |
|---|---------------------------------------|-------------|
| Concertation | 39 | 14 % |
| Ambition du projet | 38 | 14 % |
| Cohérence avec les quartiers environnants (intégration dans le quartier, passerelle, quais et voies ferrées, extension côté Marengo, développement durable / espaces verts) | 39 | 14 % |
| Déplacements et accès au PEM (modes doux, transports en commun, automobiles) | 48 | 18 % |
| Intermodalité dans le PEM (gare routière, parvis) | 22 | 8 % |
| Accessibilité, services et confort en gare (accessibilité PMR, services aux voyageurs, architecture intérieure) | 29 | 11 % |
| Questionnements sur d'autres projets (transports en commun ferroviaires, transports en commun métropolitains, circulation / stationnement automobile, chantier en cours, autres projets) | 58 | 21 % |

L'ensemble des contributions déposées par les participants dans le cadre de la concertation sur le projet de PEM qui concernaient le projet de ZAC ont été transmises à Europolia pour prise en compte dans le bilan de la concertation sur le projet de ZAC.





Synthèse quantitative des thématiques abordées



Focus sur la fréquentation du site Internet Toulouse EuroSudOuest

Nombre de visites sur le site

Du mardi 30 janvier au jeudi 29 mars 2018, 5 022 visiteurs ont consulté le site Internet www.toulouse-eurosudouest.eu. Sur ces 5 022 visiteurs, 4 798 étaient de nouveaux visiteurs (visiteurs venant pour la première fois au cours de la période sélectionnée).

Des pics de visites ont été observés aux dates suivantes :

- le jeudi 1^{er} février avec 417 utilisateurs : lendemain du lancement de la concertation
- le mercredi 7 février avec 164 utilisateurs ;
- le mercredi 21 février avec 105 utilisateurs ;
- le jeudi 8 mars avec 102 utilisateurs ;
- le mardi 13 mars avec 134 utilisateurs : jour de la réunion publique ;
- le mercredi 14 mars avec 190 utilisateurs : lendemain de la réunion publique et nombreuses retombées presse ;
- le lundi 19 mars avec 104 utilisateurs ;
- le mercredi 28 mars avec 252 utilisateurs : veille de la fin de la concertation ;
- le jeudi 29 mars avec 268 utilisateurs : fin de la concertation.





Origine géographique des visites

La provenance des visites est déterminée à partir de l'adresse IP des visiteurs. On remarque que les trois premières (et principales) villes ayant généré des visites durant cette période sont Toulouse (1 796 visiteurs), Paris (823 visiteurs) et Lyon (69 visiteurs). Le tableau ci-dessous récapitule les 10 villes les plus significatives :

| Ville | Nombres d'utilisateurs | Nombre de pages consultées | Durée moyenne des visites (en minutes) |
|----------------|------------------------|----------------------------|--|
| 1. Toulouse | 2 196 | 3,64 | 3:28 |
| 2. Paris | 922 | 3,21 | 2:56 |
| 3. Lyon | 78 | 2,34 | 1:33 |
| 4. Bordeaux | 59 | 2,79 | 3:01 |
| 5. Colomiers | 57 | 2,32 | 2:43 |
| 6. Montauban | 37 | 3,78 | 3:30 |
| 7. Nantes | 34 | 2,47 | 4:11 |
| 8. Montpellier | 32 | 1,71 | 1:37 |
| 9. Blagnac | 30 | 2,88 | 2:55 |
| 10. Albi | 27 | 4,63 | 3:42 |

Pages visitées - contenu

Le nombre de pages vues s'établit à 21 554. Ce nombre est supérieur au nombre total de pages consultées car les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

Le nombre de consultations uniques s'élève à 16 569. Ce nombre est supérieur au nombre de visites lors desquelles la ou les pages spécifiées ont été consultées au moins une fois.

La page « Concertation » a été la 4^{ème} page la plus consultée du site (vue 921 fois) après la page d'accueil (vue 5 015 fois), la page « Publications » (vue 1 826 fois) et la page du formulaire de contribution (vue 1 122 fois).





Provenance des visites

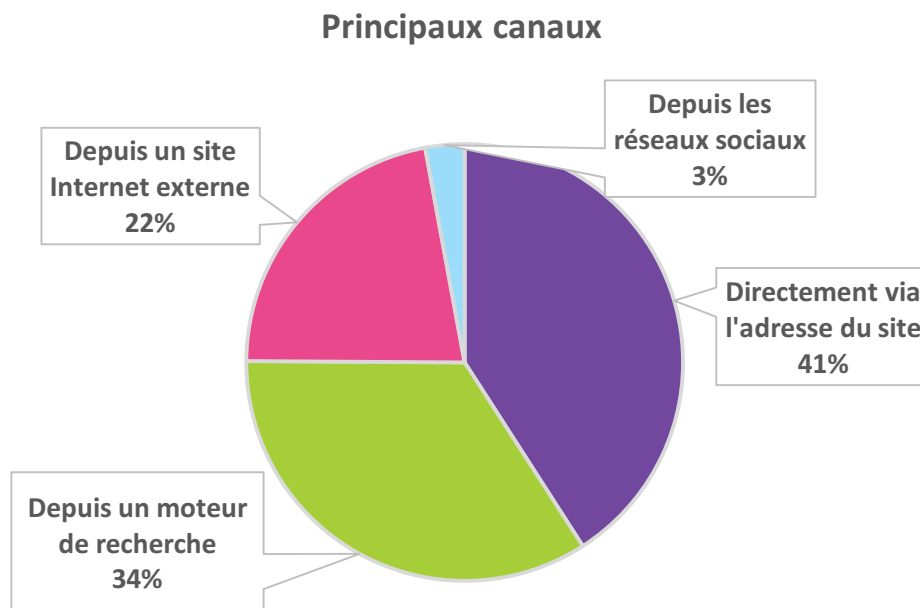
La source principale du trafic sur le site est directe, 2 122 utilisateurs, soit 40,9 %, ont tapé directement l'adresse du site dans leur navigateur.

34,2 % des visiteurs, soit 1 775, sont arrivés depuis un moteur de recherche (essentiellement Google)

22 % des visiteurs, soit 1 139, viennent des sites internet externes qui ont mis un lien vers notre site :

- 375 depuis le site toulouse.fr ;
- 175 depuis sesame.extranet.toulouse.fr ;
- 159 depuis le site europolia.fr ;
- 151 depuis le site toulouse-metropole.fr ;
- 23 depuis touleco.fr.

2,9 % des utilisateurs (151 utilisateurs) sont arrivés depuis les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).





5. ANALYSE DES OBSERVATIONS EXPRIMÉES

Thème 1 : Concertation

Restitution des contributions

Un nombre assez important de contributeurs s'est exprimé sur les modalités d'information et de concertation mises en œuvre autour du projet.

Plusieurs participants formulent leur intérêt pour la concertation et demandent à participer aux divers rendez-vous organisés pour s'informer et s'exprimer sur le projet. Plus spécifiquement, ils souhaitent que les avis émis soient bien pris en compte. Certains regrettent toutefois un temps de concertation trop court et demandent à être davantage impliqués dans l'élaboration du projet. D'autres demandent des informations complémentaires sur le calendrier du projet, son financement, l'extension côté Marengo, mais aussi le devenir de la rue de Périole, le projet Toulouse EuroSudOuest dans son entier ou encore à la réalisation de la 3^e ligne de métro Toulouse Aerospace Express.

La réunion publique du 13 mars 2018 a fait l'objet de quelques contributions. Des participants ont souhaité obtenir en amont de la réunion des informations sur son déroulement et sur son contenu. D'autres regrettent les gênes d'un groupe de perturbateurs durant la première partie de la réunion et demandent la mise en ligne d'un enregistrement de la présentation.

Les orientations du maître d'ouvrage

La démarche de concertation a pour but de permettre au maître d'ouvrage de recueillir les avis de la population sur un projet dès son initialisation. Ainsi, seules les études préliminaires ont été réalisées sur le projet de Pôle d'Échanges Multimodal et il est légitime que des personnes demandent plus de détails. Ceux-ci seront examinés lors des prochaines phases d'études.

L'ensemble des moyens mis en œuvre par le maître d'ouvrage, ainsi que la conception cohérente et le déroulement conjoint des concertations sur le PEM et sur la ZAC témoignent de sa volonté d'informer au mieux le public sur le projet et de comprendre ses interrogations et remarques.

La concertation sur le projet ne s'arrête pas à cette première phase. Elle se poursuivra tout au long de l'élaboration et de la réalisation du projet, notamment au sein de groupes de travail spécifiques (PMR, modes doux...).





Thème 2 : Ambition du projet

Restitution des contributions

De nombreux participants soutiennent le projet de PEM. Ils considèrent que celui-ci est « visionnaire », « nécessaire » et « structurant » pour la gare, les quartiers qui l'entourent et l'ensemble de la ville afin de la rendre toujours plus attractive et de la hisser au rang des autres métropoles françaises et européennes. Certains contributeurs soulignent que le projet de modernisation de la gare de Toulouse-Matabiau répond à l'augmentation du nombre de voyageurs et à la hausse du trafic ferroviaire. D'autres font part de leur envie d'avoir un PEM aussi bien fonctionnel qu'esthétique.

D'un autre côté, certains participants, doutant ou s'opposant à l'arrivée de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, remettent en cause l'utilité du projet de PEM. D'autres craignent une trop grande densification et gentrification des quartiers alentours. Enfin, certains s'interrogent sur les modalités de financement du projet.

Les orientations du maître d'ouvrage

De manière générale, l'ambition multimodale et urbaine du projet semble avoir été comprise, voire appréciée par le public.

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal devra, en effet, se révéler comme un « city booster », c'est-à-dire un vecteur fort d'évolution des quartiers environnants et de la métropole de Toulouse.

Dans les études à venir, SNCF Gares & Connexions sera soucieux de privilégier la qualité des fonctionnalités (accessibilité, intermodalité, services, information...) que le Pôle d'Échanges Multimodal offrira aux voyageurs, tout en portant un grand soin à son insertion urbaine.

SNCF Gares & Connexions rappelle que le projet est en effet dimensionné pour accueillir les voyageurs supplémentaires de la future ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse. En revanche, il a pour première ambition de rééquilibrer le fonctionnement de la gare. Actuellement, 60% des voyageurs accèdent au site ferroviaire en utilisant le métro, côté Marengo, tandis que le bâtiment historique se situe côté Canal du Midi. L'arrivée prochaine de la troisième ligne de métro, Toulouse Aerospace Express, accentuera encore ce déséquilibre et le projet d'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo permettra de proposer aux voyageurs un accueil de qualité au sein d'un pôle d'échanges agrandi et harmonieux.

Lors des prochaines phases d'études, SNCF Gares & Connexions procédera à la définition précise du PEM et à son optimisation technique, fonctionnelle et environnementale. Avec ses partenaires de Toulouse EuroSudOuest, il examinera alors les modalités de financement du projet.

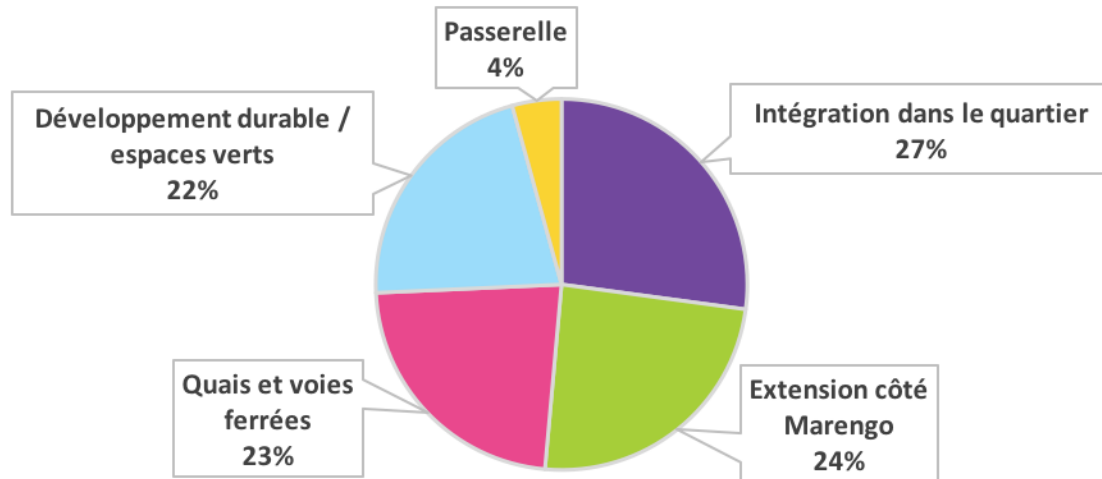




Thème 3 : Cohérence avec les quartiers environnants

Restitution des contributions

Détail du thème "Cohérence avec les quartiers environnants"



Intégration dans le quartier

Un grand nombre de participants souhaite que le PEM s'inscrive en cohérence avec les quartiers qui l'entourent. À ce titre, des contributeurs estiment que le nouvel espace voyageurs sera un point d'entrée dans la ville qui permettra d'accroître son rayonnement. D'autres participants trouvent intéressante l'idée de positionner un accès principal vers la gare depuis le parvis Marengo et de libérer un vaste parvis piéton au sud reliant la gare vers le centre-ville, la rue de Bayard, les allées Jean-Jaurès et le canal du Midi. Enfin, une part importante de contributions souligne l'importance d'organiser les flux entre la gare et ses quartiers. Elles craignent que les flux ne soient amplifiés du fait de l'augmentation du nombre de voyageurs et de la densification des secteurs du PEM et de la ZAC.

Extension côté Marengo

Plusieurs participants déplorent l'état actuel de la gare de Toulouse-Matabiau et apprécient le saut qualitatif présenté dans les premières esquisses du futur PEM. Ils souhaitent que le nouvel espace voyageurs soit aussi soigné que le bâtiment historique. À ce titre, certains participants proposent que l'architecture du futur PEM soit en terre cuite, à l'image de la ville de Toulouse.

Quelques participants s'interrogent également sur la fonctionnalité des bâtiments qui vont entourer le nouvel espace voyageurs. L'un d'eux propose que ce dernier soit élevé de niveaux supplémentaires afin d'accueillir des bureaux et des commerces. Par ailleurs, un participant s'interroge sur l'accessibilité des loyers des futurs bureaux pour les PME.





Quais et voies ferrées

La taille des quais et leur accessibilité ont suscité de nombreuses réactions. Plusieurs participants soutiennent l'idée de les élargir afin qu'ils puissent accueillir les nombreux passagers actuels et futurs de la gare de Toulouse-Matabiau, notamment aux heures de pointe.

Plusieurs contributeurs proposent également de recouvrir les voies ferrées du pont de la Médiathèque au pont Guilheméry. Plusieurs raisons sont mises en avant à cet égard : réaliser des places de stationnement pour voitures et vélos, aménager des espaces verts (coulée verte, jardin public), isoler les habitations à proximité des voies des nuisances sonores et visuelles, et de façon plus générale, apporter une amélioration du cadre de vie autour de la gare.

Certains participants aimeraient aussi voir la grande halle voyageurs actuelle se prolonger en une verrière moderne jusqu'au pont Pompidou, voire un peu plus loin. Selon eux, une telle halle permettrait d'une part, d'abriter les voyageurs en cas d'intempéries, et d'autre part, de créer une continuité esthétique entre la tour Occitanie, le boulevard Marengo et les futurs immeubles prévus sur ce secteur.

Développement durable / Espaces verts

Plusieurs contributions soulignent l'importance de créer des espaces verts à proximité de la gare comme à l'intérieur de celle-ci. Cette idée fait à plusieurs reprises écho à la proposition de couverture des voies ferrées. De même, les participants se montrent sensibles aux traitements apportés aux abords de la gare. Décrits dans les expressions comme étant des lieux de rencontres et d'attente, les participants souhaitent que ceux-ci fassent l'objet d'aménagements, notamment paysagers. Enfin, quelques contributions font également part de l'importance de satisfaire des objectifs de développement durable dans la construction du futur PEM.

Passerelle

Quelques participants se sont montrés favorables à la réalisation d'une passerelle au-dessus des voies ferrées pour relier le centre-ville historique aux nouveaux quartiers de la gare. En complément, certains souhaiteraient qu'elle permette un accès direct aux quais, qu'elle puisse accueillir les cycles et les PMR ou encore qu'elle soit prolongée vers l'ouest pour permettre également de traverser le canal du Midi.





Les orientations du maître d'ouvrage

SNCF Gares & Connexions est sensible à l'intégration du projet dans le quartier. Ainsi, les travaux actuels de rénovation du parvis Matabiau montrent la volonté des partenaires de Toulouse EuroSudOuest de soigner l'intégration de l'espace ferroviaire à la ville. Le nouveau parvis côté Marengo accueillera de nombreux arbres tout en augmentant la lisibilité du site depuis le centre-ville et en améliorant son accès.

Les espaces ferroviaires actuellement situés à l'arrière de la gare, côté Marengo, permettront l'extension du Pôle d'Échanges Multimodal avec la construction d'un espace moderne et de services qui deviendra un véritable quartier de ville.

SNCF Gares & Connexions mènera des études de flux afin d'optimiser la conception des nouveaux espaces, ainsi que les liens avec la gare existante et avec le centre-ville. De plus, afin de résoudre les problèmes de flux constatés, ces études devront proposer des solutions de dimensionnement et de positionnement des accès aux quais (souterrains, escaliers, rampes...). Ces études prendront en compte la problématique de sécurisation des accès aux quais.

Les études préliminaires qui ont servi de support à la concertation préalable ont porté sur les principes fonctionnels d'aménagement. L'architecture du bâtiment voyageurs côté Marengo sera définie dans les prochaines phases d'études, en relation avec le conservateur des monuments historiques et l'architecte des bâtiments de France. La pertinence de l'évolution de la grande halle voyageurs et les fonctionnalités d'une passerelle de liaison seront également examinées.

Enfin, des études de recherche de sources naturelles d'énergie seront menées sur l'ensemble du pôle d'échanges.

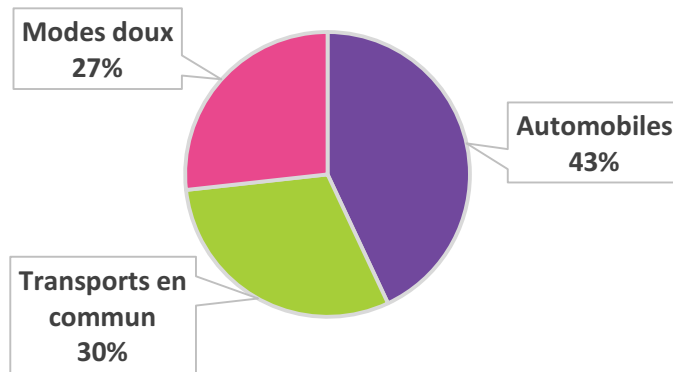




Thème 4 : Déplacements et accès au Pôle d'Échanges Multimodal

Restitution des contributions

Détail du thème "Déplacements et accès au PEM"



Automobiles / stationnement

Globalement, la circulation automobile autour de la gare Matabiau pose question parmi les participants. Un certain nombre d'entre eux note une trop grande place accordée à la voiture et des embouteillages fréquents. Ils aimeraient connaître les impacts du projet sur la circulation automobile et sur le stationnement. Certains proposent de limiter la vitesse à 30 km/h dans le périmètre du projet. Tandis que d'autres souhaitent que la circulation automobile soit préservée et que l'usage de la voiture ne soit pas contraint ou évincé du projet. À ce titre, des participants souhaitent que le boulevard de Marengo soit fermé à la circulation, contrairement à d'autres qui jugent nécessaire d'y conserver les deux voies de circulation.

L'accès à la gare pour les automobilistes questionne également les participants. Bien que le développement des dépose-minute à l'arrière de la gare soit généralement approuvé, plusieurs participants se demandent pourquoi le parvis historique ne compte pas de dépose-minute et si la dépose-minute avenue de Lyon sera déplacée côté Marengo. Des contributeurs s'interrogent également sur les accès à la gare depuis le parvis historique pour les voitures et les taxis, et notent l'importance d'une signalisation efficace aux abords de la gare. Une participante souhaiterait également que soient prévues des voies dédiées aux deux-roues motorisés.

En ce qui concerne les places de stationnement, certains contributeurs demandent à conserver les places de parking existantes à proximité de la gare, voire à en ajouter de nouvelles, en silo, au-dessus des voies ferrées ou en sous-terrain ainsi qu'à chaque terminus de lignes de métros ou de trains SNCF. Il s'agit pour eux d'un élément fondamental pour pouvoir accéder facilement au PEM et au centre-ville de Toulouse. À l'inverse, des participants craignant une trop grande congestion automobile autour du PEM, sont favorables à la réduction de la place de la voiture au profit des autres modes de transport.





Transports en commun

La question des accès en transports en commun à la gare de Toulouse-Matabiau est régulièrement revenue dans les contributions.

Plusieurs propositions en faveur du développement des bus métropolitains ont été formulées : une liaison directe depuis les Ponts Jumeaux sans passer par la place Jeanne d'Arc, un parvis Canal réservé aux bus et aux taxis et un parvis Marengo réservé aux voitures, une augmentation des fréquences et des plages horaires de circulation, ou encore l'aménagement de voies dédiées afin de rendre ce mode de transport plus attractif et performant.

Certains participants craignent toutefois une saturation des transports en commun due à une trop forte concentration d'activités autour de la gare, notamment à la station d'interconnexion entre la ligne A du métro et la 3^e ligne Toulouse Aerospace Express. Enfin, quelques participants évoquent l'installation de RER entre la gare de Toulouse-Matabiau et Montrabé pour délester la circulation automobile en périphérie.

Modes doux

La question des modes doux est souvent évoquée pour faciliter l'accès à la gare aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cycles. Le développement et la sécurisation des cheminements piétons et des cycles dans le projet de PEM a fait l'objet de nombreuses expressions. Certaines contributions citent, par exemple, la réalisation de pistes cyclables, l'élargissement des trottoirs aux abords de la gare ou encore la réalisation d'obstacles durs entre les voies réservées aux modes motorisés et doux. Plusieurs participants évoquent également la séparation des modes via une piétonnisation totale ou partielle des parvis. Un participant s'interroge par ailleurs sur la piétonnisation de la rue Leduc.





Les orientations du maître d'ouvrage

Le sujet de l'accès en voiture au Pôle d'Échanges Multimodal fera l'objet, dans les études à venir, d'une attention toute particulière. Dans le projet, quatre accès au pôle d'échanges sont prévus : les accès actuels Boulevard Sémard / Avenue de Lyon et les accès futurs Périole et Marengo.

Suite aux remarques recueillies lors de la concertation, SNCF Gares & Connexions souhaite mener une étude complémentaire de stationnement va être menée afin de mesurer le besoin de stationnement actuel et futur. Celle-ci prendra en compte les places de parking existantes ainsi que les hypothèses d'évolution de l'utilisation de la voiture et de mutualisation du stationnement.

La gestion des transports en commun à l'horizon du projet fait l'objet d'études partenariales menées par le Département de Haute-Garonne. Elle devrait permettre de montrer les différentes évolutions possibles et leur impact sur la desserte du pôle d'échanges.

La question des modes doux est particulièrement importante dans ce projet. SNCF Gares & Connexions examinera avec ses partenaires publics les cheminements piétons et cycles, ainsi que le stationnement des deux roues.

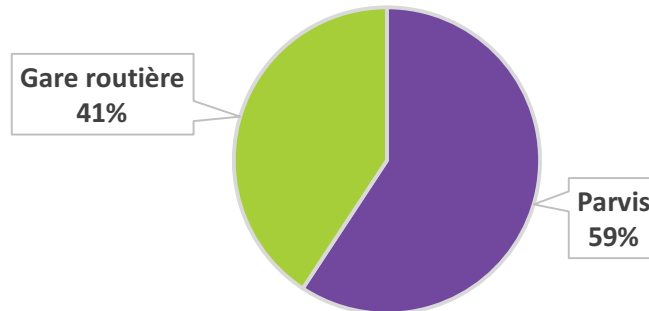




Thème 5 : Intermodalité dans le Pôle d'Échanges Multimodal

Restitution des contributions

Détail du thème "Intermodalité dans le PEM"



Parvis

Plusieurs participants approuvent l'organisation de la gare autour de quatre parvis fonctionnels avec la création d'une entrée principale côté Marengo. Les participants font également part de leur souhait d'avoir des parvis végétalisés, le moins urbanisés possible et laissant une large place aux piétons, aux modes doux et aux transports en commun.

Plusieurs sujets liés aux modalités de réalisation du parvis Marengo suscitent toutefois quelques interrogations : maintien de la gare routière, déplacement de la Maison du Vélo, aménagement d'une dépose-minute, d'une station de taxis, d'une sortie de métro, d'arrêts de bus. Certains participants s'interrogent sur l'intérêt de rassembler tous ces moyens de transport au même endroit et craignent que le parvis et la rue Marengo ne soient à l'origine de nuisances sonores et de pollution.

Concernant le parvis Canal, certains contributeurs se demandent si les taxis et les voitures pourront toujours y stationner, ou au moins s'y arrêter. À l'inverse, d'autres participants souhaitent que le stationnement et l'arrêt des voitures y soit limité, voire interdit.

Gare routière

Le devenir de la gare routière interpelle plusieurs participants. Quelques-uns se demandent quelle est sa place dans le futur PEM et si son déplacement est confirmé. À ce sujet, plusieurs contributions s'opposent à son déplacement côté Périole pour maintenir l'accès de la rue de Périole à tous les modes de déplacement motorisés. Un participant propose de la déplacer vers un emplacement périphérique, accessible en transport en commun.





Les orientations du maître d'ouvrage

SNCF Gares & Connexions a depuis de nombreuses années intégré l'ensemble des modes de transport dans ses réflexions, ainsi que les espaces de liaison entre ces modes. Les études à venir viseront à améliorer ces liaisons en les rendant plus lisibles et intuitives.

En ce qui concerne l'accès côté Canal aux taxis et voitures, le projet prévoit leur maintien afin de ne pas concentrer tous les flux côté Marengo, et d'organiser leur répartition.

Le devenir de la gare routière reste à définir par les autorités organisatrices qui mènent actuellement des études prospectives sur son évolution.

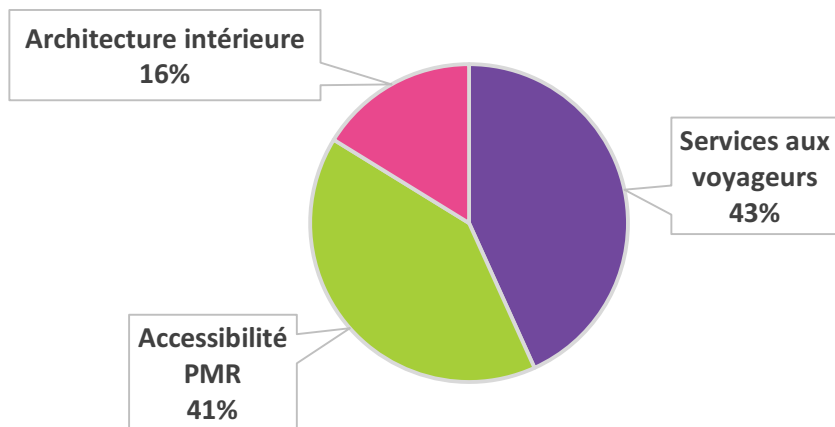




Thème 6 : Accessibilité et confort en gare

Restitution des contributions

Détail du thème "Accessibilité et confort en gare"



Services aux voyageurs

Un nombre important de contributeurs s'est exprimé sur le développement des services aux voyageurs au sein de la gare de Toulouse-Matabiau. Plusieurs participants regrettent le retrait de la salle d'attente chauffée dans le bâtiment historique de la gare et espèrent que le nouvel espace voyageurs offrira ce service. D'autres demandent l'installation de casiers pour bagages ou encore le développement de multiples commerces.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

De nombreuses contributions portent sur l'accessibilité des PMR aux espaces extérieurs et intérieurs du PEM, que celles-ci soient des personnes âgées, chargées de bagages en fauteuil roulant ou mal-voyants.

Pour les espaces extérieurs du PEM, les contributions expriment le souhait qu'une attention forte soit portée aux accès des PMR aux quais ferroviaires et à l'amélioration de leurs déplacements sur les parvis.

Pour les espaces intérieurs du PEM, les participants demandent à ce que les cheminements des PMR soient facilités et leurs conditions d'accueil améliorées via différents dispositifs (pans inclinés, escaliers mécaniques, rampes...). Certains spécifient que les aménagements du PEM devraient permettre de créer un continuum reliant tous les espaces, et notamment depuis la station de métro Marengo-SNCF.

Enfin, outre la mise en place de dispositifs d'accès facilités, plusieurs expressions soulignent la nécessité d'offrir un accès à l'information et un mobilier d'attente spécifique à ce public.





Architecture intérieure

La question du confort et de la qualité des aménagements intérieurs a été abordée à plusieurs reprises. Quelques contributeurs souhaitent une gare avec des cheminements et des espaces agréables et adaptés aux importants flux de voyageurs. D'autres s'interrogent sur l'habillage intérieur de la gare, et notamment sur la place qui sera accordée à la publicité. Plusieurs personnes proposent que l'environnement intérieur soit végétalisé. Plus spécifiquement, un participant attire l'attention sur la verrière au-dessus de la salle d'échanges qui risque, selon lui, d'augmenter la consommation énergétique du bâtiment pour réguler la température en été et en hiver. Pour y remédier, il propose l'installation de verdure, à l'image de la gare d'Atocha, à Madrid.

Les orientations du maître d'ouvrage

SNCF Gares & Connexions est particulièrement attentif à la qualité des services qui seront proposés aux voyageurs. Les études à venir permettront de définir la nature des services proposés, ainsi que leur répartition entre les deux espaces voyageurs du futur Pôle d'Échanges Multimodal.

Comme sur tous ses projets, SNCF Gares & Connexions travaillera avec les commissions d'accessibilité et avec les associations qui les composent, dans le but de faciliter de bout en bout le cheminement et l'information des personnes à mobilité réduite.

Une démarche d'études concertée avec SNCF Réseau, maître d'ouvrage des souterrains et des quais de la gare, permettra notamment d'assurer la cohérence indispensable entre les différents aménagements.

Quant à l'architecture intérieure du bâtiment, elle fera l'objet d'une attention toute particulière tant sur le plan de l'ambiance que du confort et de l'accessibilité.





Autres questionnements

Cette partie revient sur les contributions, questionnements, voire préoccupations, portant sur des sujets différents n'entrant pas dans le périmètre de la concertation PEM. Si ces contributions recueillies au cours de la concertation sont ici restituées, elles n'appellent pas de réponse de la part de SNCF Gares & Connexions.

Autres projets

Plusieurs participants évoquent d'autres projets prévus au sein de la métropole toulousaine, notamment celui de la tour Occitanie à proximité de la gare de Toulouse-Matabiau, le déplacement du Musée Postal des Anciens Ambulants de Toulouse, l'amélioration des échangeurs de la gare de Saint-Agne ou encore la création d'un hub à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Transports en commun

De façon générale, les participants se sont déclarés favorables au développement des transports en commun à Toulouse, et entre le centre métropolitain et la périphérie.

Transport ferroviaire

Quelques participants se sont exprimés sur le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, soit pour demander sa réalisation en raison de son importance pour la métropole, soit pour demander son abandon en raison de son coût. Des contributions ont également exprimé le besoin d'augmenter la capacité d'accueil, les fréquences et les plages horaires des TER, de connecter les tarifs des TER à la tarification de Tisséo Collectivités ou encore le souhait de rénover l'étoile ferroviaire de Toulouse.

Chantier en cours

Le chantier en cours autour de la gare de Toulouse-Matabiau a été mentionné par quelques contributeurs. Piétons, automobilistes, cyclistes et PMR reviennent majoritairement sur les difficultés à se déplacer en toute sécurité et à stationner actuellement dans ce secteur.





6. PERSPECTIVES

Prochaines étapes

Les études du Pôle d'Échanges Multimodal se poursuivront à l'aune des enseignements de la concertation publique préalable présentés dans le chapitre précédent.

Dans la continuité des initiatives menées depuis 2012, le projet de PEM fera l'objet d'une concertation continue afin d'enrichir le projet, d'assurer un échange régulier et la prise en compte des attentes de la population.

SNCF Gares & Connexions participera autant que de besoin aux ateliers de travail tout au long des prochaines étapes du projet.

Le projet fera l'objet d'une enquête publique en 2019.





